



Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario, L9T 3Y5  
Canada  
905-878-4990

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A**

### SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario L9T3Y5  
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189

Identificateur de produit..... PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A

Usage recommandé et restrictions d'utilisation ..... Peintures. Usage industriel seulement - tenir hors de portée des enfants.

Famille chimique..... Mélange. Préparation de polyol.

Classification de NFPA..... Santé: 1 Feu: 0 Réactivité: 0.

IHM..... S:1 F: 0 R: 0.

numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.  
\*\*Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local\*\*.

### SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement..... ATTENTION.

Classification de danger..... Toxicité aiguë — voie orale — catégorie 4.

Description du danger..... H302 dangereux si avalé.

Prévention..... P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention..... P301 P312 en cas d'ingestion appelez un centre antipoison. P330 rincer la bouche.

Stockage..... Voir la section 7.

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

Note ..... Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

### SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
--	-------	---------

a-Hydro-?-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]	25322-69-4	15-40
--	------------	-------

<<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>>

### SECTION 04: PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux..... En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Consultez un médecin si l'irritation continue.

Contact avec la peau..... Enlever immédiatement tout vêtement contaminé ; Rincer la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation..... En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.

Ingestion..... En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec de l'eau ; obtenir immédiatement des conseils médicaux. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés . Nocif si avalé. Peut provoquer une irritation cutanée bénigne. Peut causer une irritation oculaire légère.

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A****SECTION 04: PREMIERS SOINS**

Plus d'informations..... Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

**SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Agents extincteurs appropriés et ..... Mousse "d'Alcool", CO<sub>2</sub>, poudre chimique. Brouillard d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau.  
inappropriés  
Dangers spécifiques du produit dangereux, Produits de décomposition thermique sont toxiques. Peuvent inclure : Oxydes de carbone notamment la nature de tout produit de (CO, CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote. Brome. Bromure d'hydrogène. Densité fumée noire.  
combustion dangereux  
Équipements de protection spéciaux et ... Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement  
précautions spéciales pour les pompiers de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive.

**SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Précautions individuelles, équipements de Isoler la zone et les garder loin des personnes non autorisées. Ne pas marcher à travers protection et mesures d'urgence le produit déversé. Porter un équipement de protection recommandé. Bien ventiler. Fenêtres et portes afin de permettre une circulation d'air. Digue zone afin d'éviter la propagation. Peut être nécessaire d'utiliser des chaussettes absorbantes ou déversement oreillers. Arrêter la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Prévenir le ruissellement dans les drains, égouts et autres cours d'eau.  
Méthodes et matériaux pour le confinement Endiguer la zone pour contenir le déversement, prévenir le ruissellement d'aller dans des et le nettoyage drains, absorber des matières résiduelles avec un absorbant inerte, la pelle ou la pompe à un contenant étiqueté correctement et éliminer comme un déchet dangereux.

**SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE**

Précautions relatives à la sûreté en matière Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec la de manutention peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.  
Conditions de sûreté en matière de ..... Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Le matériau est hygroscopique et peut absorber de petites quantités d'humidité atmosphérique. Stocker à l'écart de matières combustibles et des produits réducteurs. Isocyanates. Ne stockez pas plus de 50 deg C.

**SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL STEL	NIOSH REL
-------------	-----	-------------------	------------------	--------------

a-Hydro-?-hydroxypoly[ox Non-établi  
(méthyléthylène)]

Non-établi

Non-établi

Non-établi

Non-établi

Contrôles d'ingénierie appropriés..... Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. .

Équipements de protection individuelle  
Yeux/type.....

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.

Gants/type.....

Porter un équipement de protection de la peau. La sélection d'un équipement de protection de la peau dépend de la nature du travail à effectuer. Les gants suivants sont recommandés: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Fournisseur de gants contact pour obtenir des recommandations.

Respiratoire/type.....

La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.

Vêtements/type.....

Porter des vêtements protecteurs adéquats.

Chaussures/type.....

Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.

Autres/type.....

Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou avant d'utiliser des produits du tabac.

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A****SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence /l'état physique .....	Liquide.
Couleur.....	Jaune clair.
Odeur.....	Odeur légère.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	Aucune donnée.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C) .....	Non disponible.
Point d'éclair (OC), méthode.....	> 100° C, > 212° F.
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz).....	Ne s'applique pas.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	Aucune donnée.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	Aucune donnée.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	Non disponible.
Densité relative (gravité spécifique).....	1.117.
Livres/USG.....	9.32 lbs/USG.
Solubilité.....	Négligeable.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	Non disponible.
Température d'auto-inflammation (deg C).	> 350 °C.
Température de décomposition.....	Non disponible.
Viscosité.....	Non disponible.
COV (moins d'eau).....	0,0 g/L - 0,0 lb/usg.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité .....	Le produit est stable ; polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations .....	Tenir à l'écart de la chaleur.
Matériaux incompatibles.....	Agents oxydants forts, acides, bases. Phosphore. Isocyanates.
Produits de décomposition dangereux.....	Aucun produit de décomposition dangereux lorsque stockés et manipulés correctement. Voir produits de combustion dangereux section 5.

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
a-Hydro-?-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]	Non déterminé	500-2000 mg/kg (orale, rat); >10000 mg/kg (dermique, lapin)
Voie d'exposition.....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Estimation de la toxicité aiguë (ETA).....	ETA mel (oral): . 978-2200 mg/kg.	
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques		
Effets d'une exposition aiguë.....	Nocif s'il est avalé. Peut être irritant pour les yeux et la peau. Les vapeurs excessives peuvent causer une irritation nasale et des voies respiratoires.	
Effets d'une exposition chronique.....	Pas prévu d'avoir des effets nocifs chroniques.	
Cancérogénicité de la matière.....	Ce produit n'est pas répertorié par le NTP, le CIRC ou réglementé comme cancérogène par l'OSHA.	
Mutagénicité.....	Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate de l'effet mutagène.	
Effets sur la reproduction.....	Aucune donnée concernant les effets sur la reproduction n'a été trouvée dans les sources documentaires consultées.	
Toxicité pour certains organes cibles .....	Aucun effet indésirable connu.	

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Environnement..... Aucune donnée de produit. Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés ..... Éliminer comme un déchet industriel d'une manière acceptable à la pratique de la bonne gestion des déchets et conformément aux règlements locaux, provinciaux ou fédéraux pertinents. Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits.

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE A****SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

TMD.....	Non réglementé.
Classification du DOT (route).....	Non réglementé.
Classification de l'IATA (Air).....	Non réglementé.
Classification de l'IMDG (maritime).....	Non réglementé.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger...	Immédiat pour la santé.
Section 313.....	Aucun au-dessus De minimus % limite.
40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA	Composés du manganèse.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter <a href="http://www.P65Warnings.ca.gov">www.P65Warnings.ca.gov</a> .

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Préparé par: .....	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. <a href="http://www.trivalent.com">www.trivalent.com</a> .
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2020-02-26



Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario, L9T 3Y5  
Canada  
905-878-4990

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B**

### SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario L9T3Y5  
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189

Identificateur de produit..... PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B

Usage recommandé et restrictions d'utilisation ..... Peintures. Usage industriel seulement - tenir hors de portée des enfants.

Famille chimique..... Mélange. Prépolymère d'isocyanates aromatiques.

Classification de NFPA..... Santé: 3 Feu: 1 Réactivité: 1.

IHM..... S: 3 F: 1 R: 1.

numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.  
\*\*Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local\*\*.

### SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement..... DANGER.

Classification de danger..... Irritation cutanée — catégorie 2. Sensibilisant cutané — catégorie 1. Lésions oculaires graves — catégorie 1. Toxicité aiguë — par inhalation — 4. Sensibilisant respiratoire — catégorie 1. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3. (système respiratoire). Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées 1.

Description du danger..... H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H332 dangereux en cas d'inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H372 Risques avéré d'effets grave pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Prévention..... P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. P284 En cas de ventilation insuffisante porter une protection respiratoire.

Intervention..... P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P333 P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical/Consulter un médecin. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P342 P311 si symptômes respiratoires ; appelez le centre antipoison ou un médecin. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage..... P403 P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

Note ..... Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B****SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
(Propylènedioxy) dipropanol polymérisé avec le diisocyanate de 2,4'-méthylènediphényle et le diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	75880-28-3	15-40
[(Méthyléthylène)dioxy] dipropanol polymérisé avec le diisocyanate de méthylènediphényle	103837-35-0	15-40
Diphénylméthanediisocyanate - prépolymère	72088-97-2	15-40
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle (MDI)	101-68-8	15-40
2,4-Diphenylmethane diidocyanate (MDI)	5783-54-1	10-30
L'isophorone diamine	2855-13-2	1-5
2,2'-Diphenylmethane diidocyanate (MDI)	2536-05-2	<0.6
<<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>>		

**SECTION 04: PREMIERS SOINS**

Contact avec les yeux.....	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer immédiatement les yeux avec l'eau courante pendant au moins 30 minutes de préférence jusqu'à 60 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau.....	Enlever immédiatement tout vêtement souillé, rincer la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas tenter de faire vomir. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une sensibilisation cutanée. Nocif par inhalation. Peut irriter les muqueuses des voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Nocif si avalé. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, nausées, vomissements et diarrhée.
Plus d'informations.....	Dans tous les cas, consulter un médecin si l'irritation persiste. Oeil : tache de preuve de blessure cornéenne. Si la cornée est brûlée, susciter la préparation de stéroïde antibiotique fréquemment. Vapeurs en milieu de travail ont produit réversible oedème épithélial cornéens gênant vision. Peau : ce composé est un sensibilisant cutané connu. Appliquer un traitement symptomatique pour ce qui est de la dermatite de contact ou des brûlures thermiques. Si brûlé, traiter comme une brûlure thermique. Respiration: ce composé est un sensibilisant pulmonaire connu. Le traitement est essentiellement symptomatique. Une personne ayant une réaction de sensibilisation pulmonaire ou de la peau doit être retiré de l'exposition à aucun isocyanate. Ingestion : traitement symptomatique. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Induire le vomissement est contre-indiquée en raison du caractère irritant de ce composé.

**SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Agents extincteurs appropriés et ..... inappropriés	Agent chimique en poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	La réaction entre l'eau ou la mousse et le MDI chaud peut être vigoureuse. Produits de décomposition thermique sont toxiques. Peuvent inclure : Oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ). Oxydes d'azote. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Fumée. Autres vapeurs potentiellement toxiques.
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Lors d'un incendie, les vapeurs d'isocyanate et d'autres gaz hautement toxique, irritant peut-être être générés par décomposition thermique ou à combustion. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. La chaleur entraîne l'accumulation de pression et peut provoquer une rupture explosive.

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B****SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Isoler la zone et les garder loin des personnes non autorisées. Ne pas marcher à travers le produit déversé. Porter un équipement de protection recommandé. Bien ventiler. Fenêtres et portes afin de permettre une circulation d'air. Digue zone afin d'éviter la propagation. Peut être nécessaire d'utiliser des chaussettes absorbantes ou déversement oreillers. Arrêter la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Prévenir le ruissellement dans les drains, égouts et autres cours d'eau.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Couvrir la zone de déversement avec un matériau absorbant approprié (par exemple, sable, terre, sciure, vermiculite, Oil-Dri, litière, etc.). Saturer un tampon absorbant avec solution de neutralisation. Recommandé la portion est dix pièces neutralisant la solution à une partie renversé matériel. A proposé la solution de neutralisation : 90 % d'eau 5 % concentré détergent 5 % de l'ammoniac (savon à vaisselle). Ajouter une couche de matériau absorbant. Pelle permet de déplacer un matériau absorbant pour s'assurer que toutes les matières déversées entre en contact avec la solution neutralisante. Pelle absorbé tout matériel, y compris des chaussettes absorbantes ou répandre les oreillers, dans un baril de récupération appropriées. Ajouter d'autres quantités de solution neutralisante. Laisser pour reposer (faiblement couverte) pendant 48 à 72 heures, pour permettre à n'importe quel gaz de s'échapper. Décontaminer la zone de déversement avec solution de décontamination. Zone a ensuite peut être lavé à l'eau savonneuse. S'il faut un contrôle temporaire de vapeur d'isocyanate, une couche de mousse de protéine peut être placée sur déversement. Processus peut générer de la chaleur.
Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniac concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%).
Accidents majeurs.....	Si le contrôle temporaire des vapeurs d'isocyanate est requis, une couverture de mousse de protéine peut être placée sur le déversement. En cas de déversement de transport aux États-Unis, appelez Chemtrec au 1-800-424-9300. En cas de déversement de transport au Canada, appeler Canutec au (613) 996-6666. Les grandes quantités peuvent être pompées dans des contenants fermés, mais non scellés, pour pouvoir en disposer.
Déversements mineurs.....	Absorber avec la sciure ou autre absorbant les isocyanates. Verser la solution de décontamination sur zone de déversement et laisser pour réagir pendant au moins 10 minutes. Pelle dans des récipients appropriés et en ajouter d'autres quantités de solution de décontamination. Ajouter environ 10 parties de solution de décontamination par partie d'isocyanate. Solution de décontamination : Mélange d'eau (80 %) avec l'agent tensio-actif non ionique tergitol tmn-10 (20 %), ou ; ammoniac de l'eau (90 %), concentré (3-8 %) et un détergent (2 %). Laisser reposer à découvert pendant 72 heures pour laisser s'échapper le dioxyde de carbone.
Nettoyer.....	Décontaminer le sol avec une solution de décontamination, laisser reposer pendant au moins 15 minutes.

**SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE**

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les poussières. Utiliser une ventilation adéquate. Porter la protection respiratoire si la matériel est chauffé, pulvérisé, utilisé dans un espace confiné, ou si la limite d'exposition est dépassée. Les symptômes précurseurs (irritation des yeux, du nez et de la gorge, ainsi que l'odeur) ne sont pas suffisants pour éviter une surexposition chronique par inhalation. Les individus avec des problèmes pulmonaires ou des réactions allergiques antérieures aux isocyanates ne doivent pas être exposés aux vapeurs ni au brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver soigneusement après manipulation. S'assurer que l'équipement est correctement lié et mis à la terre pendant le remplissage et le transfert comme le produit peut se charger électrostatiquement. L'éducation et la formation des employés sont importants.
Conditions de sûreté en matière de ..... stockage, y compris les incompatibilités	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans des récipients hermétiquement fermés pour éviter la contamination d'humidité. L'exposition aux vapeurs d'isocyanates chauffées peut être extrêmement dangereuse. Ne pas refermer lorsque la contamination est soupçonnée. Température d'entreposage min / max 34-50C.

**SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
-------------	-----	-------------------	-----	------------------	-----	-------

## PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B

## SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
(Propylènedioxy) dipropanol polymérisé avec le diisocyanate de 2,4'-méthylènediphényle et le diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi
[(Méthyléthylène)dioxy] dipropanol polymérisé avec le diisocyanate de méthylènediphényle	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi
Diphénylméthanediisocyanate - prépolymère	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle (MDI)	0,005 ppm	Pas établi	0,02 ppm	Pas établi	0,005 ppm	
2,4-Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
L'isophorone diamine	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi
2,2'-Diphénylméthane diisocyanate (MDI)	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi	Non-établi

Contrôles d'ingénierie appropriés..... Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisée à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. .

Équipements de protection individuelle  
Yeux/type..... Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures. Lentilles de contact ne devrait pas porter lorsque vous travaillez avec ce produit chimique.

Gants/type..... Porter un équipement de protection de la peau. La sélection d'un équipement de protection de la peau dépend de la nature du travail à effectuer. Les gants suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Néoprène. Fournisseur de gants contact pour obtenir des recommandations.

Respiratoire/type..... Chaque fois que les concentrations d'isocyanates dépassent la valeur limite ou ne sont pas connues, protection respiratoire est obligatoire. Une pression positive, respirateur adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome est recommandé. Au moins un respirateur purificateur d'air équipé d'une cartouche de vapeurs organiques et les pré-filtres particuliers est obligatoire. Toutefois, cela devrait être autorisée que pour courtes périodes de temps (< 1 heure ) à des concentrations relativement faibles (à ou près de la limite d'exposition). L'utilisation d'un respirateur à adduction d'air fourni par pression positive est obligatoire quand les concentrations aéroportées sont inconnues ou les niveaux de solvant aéroporté sont 10 fois les limites d'exposition ou quand la pulvérisation est exécutée dans un endroit confiné ou dans un espace avec la ventilation limitée. Ne pas dépasser les limites de l'utilisation de l'appareil respiratoire.

Vêtements/type..... Porter des vêtements protecteurs adéquats.  
Chaussures/type..... Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.

Autres/type..... Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. Éduquer et former les employés sur l'utilisation sécuritaire et la manipulation du produit.  
Surveillance médicale..... On recommande la surveillance médicale de tous les employés qui manipulent le produit ou sont en contact avec les isocyanates. Cette surveillance devrait comprendre des examens médicaux au moment de l'embauche ainsi que des examens périodiques, y compris des examens de la fonction respiratoire (FEV<sub>1</sub>, FVC au minimum). Les personnes présentant des conditions du genre asthmatique, bronchite chronique, autres maladies chroniques des voies respiratoires, eczéma ou sensibilisation de la peau, ne doivent pas travailler avec les isocyanates. Une fois qu'on a établi qu'une personne présente une sensibilisation aux isocyanates, elle ne doit plus être exposée à ce produit. Citons préalables et des examens médicaux périodiques avec la fonction pulmonaire d'essai (fev<sub>1</sub>, fvc au minimum). Personnes avec des conditions de type asthmatique, bronchite chronique, maladies respiratoires chroniques ou recourant peau eczéma ou une sensibilisation devrait être exclue de travailler avec les isocyanates. Une fois qu'une personne est diagnostiquée comme sensibilisée à un isocyanate, aucune exposition supplémentaire ne peut être autorisée.

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B****SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence /l'état physique .....	Liquide.
Couleur.....	Jaune clair.
Odeur.....	Légère. Odeur aromatique.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	Aucune donnée.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C) .....	Aucune donnée.
Point d'éclair (OC), méthode.....	112. (estimation ; l'ingrédient le plus bas point d'éclair).
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz).....	Ne s'applique pas.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	Aucune donnée.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	Aucune donnée.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	Aucune donnée.
Densité relative (gravité spécifique).....	1.241.
Livres/USG.....	10.36.
Solubilité.....	Insoluble dans. Réagit lentement avec l'eau pour libérer le gaz CO2.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	Non disponible.
Température d'auto-inflammation (deg C).	Aucune données.
Température de décomposition.....	Polymérisé à 200C.
Viscosité.....	Non disponible.
COV (moins d'eau).....	0,0 g/L - 0,0 lb/usg.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité .....	Réagit lentement avec l'eau, formant du dioxyde de carbone.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Le contact avec l'humidité et autres produits qui réagissent avec les isocyanates, ainsi que les températures au-dessus de 177C, peuvent causer la polymérisation.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations .....	Températures excessives. Entrer en contact avec des substances incompatibles.
Matériaux incompatibles.....	Eau, Amines, bases fortes, alcools, alliages de cuivre.
Produits de décomposition dangereux.....	Aucun produit de décomposition dangereux lorsque stockés et manipulés correctement. Voir produits de combustion dangereux section 5.

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
(Propylènedioxy) dipropanol polymérisé avec le diisocyanate de 2,4'-méthylènediphényle et le diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Aucune donnée	Aucune donnée
[(Méthyléthylène)dioxy] dipropanol polymérisé avec le diisocyanate de méthylènediphényle	Non déterminé	Non déterminé
Diphénylméthanediisocyanate - prépolymère	Non déterminé	Non déterminé
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle (MDI)	490 mg/m3 4 heures Rat 0.369 mg/l 4hr Rat	9200 mg/kg rat Oral >7900 mg/kg Rabbit Voie cutanée
2,4-Diphenylmethane diisocyanate (MDI)	370-490 mg/m3 (4h) rat	Aucune donnée
L'isophorone diamine	Aucune donnée	1030 mg/kg (rat orale); 1800 mg/kg (lapin cutanée)
2,2'-Diphenylmethane diisocyanate (MDI)	370-490 mg/m3 (4hr.) rat	Indisponible
Voie d'exposition.....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Estimation de la toxicité aiguë (ETA).....	ETA mel (oral): . >2000 mg/kg. . ETA mel (dermal). >6000 mg/kg.	
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques		
Effets d'une exposition aiguë.....	Cause une irritation de la peau. Cause une rougeur, une sensation de brûlure et l'enflure. Les personnes déjà sensibilisés peuvent souffrir une réaction allergique avec des symptômes de rougeur, de démangeaisons, de gonflement et d'éruption cutanée. Le produit durci est difficile à enlever. Le contact avec le MDI peut causer la décoloration. Cause une irritation des yeux. Peut causer le larmoiement, la rougeur et le gonflement.	

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B****SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Effets d'une exposition aiguë.....	Risque d'endommager temporairement la cornée. Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlement) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, le mal de gorge, la toux, l'oppression de la poitrine, le manque de souffle et la fonction pulmonaire réduite. Les personnes présentant déjà une hyperactivité bronchique non spécifique peuvent réagir en présence de concentrations inférieures à la TLV par des symptômes semblables ainsi que par une crise d'asthme. L'exposition à des concentrations beaucoup plus élevées que la TLV ou la PEL peut causer une bronchite, des spasmes bronchiques et un oedème pulmonaire. On a également signalé des pneumonies d'hypersensibilité ou des pneumonies chimiques qui présentent des symptômes semblables à ceux de la grippe. Ces symptômes peuvent survenir plusieurs heures après l'exposition. Ces effets sont habituellement réversibles. L'ingestion peut causer des effets nocifs sur la santé.
Effets d'une exposition chronique.....	Des surexpositions répétées ou une dose unique importante peuvent provoquer chez certaines personnes une sensibilisation ultérieure à l'isocyanate, de sorte qu'elles réagiront à des expositions ultérieures à l'isocyanate à des niveaux bien en dessous de ceux de la limite d'exposition. Ces symptômes, qui peuvent inclure l'oppression à la poitrine, la respiration sifflante, la toux, le manque de souffle ou une crise d'asthme, peuvent survenir immédiatement ou peuvent être délayés. On a signalé que, une fois sensibilisée, une personne peut présenter ces symptômes lorsque exposée à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité accrue pulmonaire peut persister pendant des semaines et, dans les cas les plus graves, pour plusieurs années. La sensibilisation peut être permanente. L'exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux poumons, y compris une diminution de la fonction pulmonaire. Le contact prolongé avec la vapeur peut causer une conjonctivite. Un contact prolongé avec la peau peut causer la rougeur, le gonflement, l'éruption cutanée, la mise à l'échelle, des cloques et dans certains cas, une sensibilisation.
Capacité de sensibilisation de la matière..	Les isocyanates sont répertoriés sensibilisateurs dermique et respiratoire chez l'homme. Des études chez les animaux ont établi que le contact cutané avec les diisocyanates peut entraîner une sensibilisation des voies respiratoires.
Cancérogénicité de la matière.....	Ce produit n'est pas répertorié par le NTP, le CIRC ou réglementé comme cancérogène par l'OSHA.
Mutagénicité.....	Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate de l'effet mutagène.
Effets sur la reproduction.....	Aucune donnée concernant les effets sur la reproduction n'a été trouvée dans les sources documentaires consultées.
Toxicité pour certains organes cibles .....	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . Peut irriter les voies respiratoires.

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Environnement..... Aucune donnée de produit. Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Renseignements concernant la ..... Disposer selon des règlements applicables fédéraux, provinciaux/d'états ou locaux. manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés L'incinération industrielle est la méthode préférée. Les récipients vides maintiennent le résidu du produit; observer toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer. Les contenants vides décontaminés devraient être écrasés pour éviter qu'ils ne soient réutilisés. Ne pas chauffer ni couper les contenants vides avec un chalumeau électrique ou au gaz, car les vapeurs et les gaz peuvent être toxiques. Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

TMD.....	Non réglementé.
Classification du DOT (route).....	NA3082 - autres réglementés substances, liquides NSA (4, diisocyanate 4'-Diphénylméthane (MDI)), classe 9, GEIII.
Classification de l'IATA (Air).....	Non réglementé.
Classification de l'IMDG (maritime).....	Non réglementé.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	

**PRODUIT: PF 227 MOUSSE GRIP URÉTHANE FLEXIBLE PARTIE B**

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger...	Immédiat pour la santé, santé retardée.
Section 313.....	Oxyde de Décabromodiphényle. Diisocyanate de méthylène.
40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA	Méthylène diphényle Diisocyanate (MDI).
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter <a href="http://www.P65Warnings.ca.gov">www.P65Warnings.ca.gov</a> .

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Préparé par: .....	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. <a href="http://www.trivalent.com">www.trivalent.com</a> .
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2020-03-09